

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipale du 23 mai 2014

Présents : Mesdames Pamela BOURDIER, Catherine CUENOT, Catherine ROY, Murielle SCHNELL, Gisèle VALLON, Messieurs Gilles MAGNY, Jean Pierre BRINGARD, Yannick DOLADILLE, Arnaud DOYEN, Anthony SIMON, Patrice THOMAS, Hugues VOLLMER, Zo RASATAVOHARY, Norbert DIDIER.

Conformément à l'article L2121-18 du CGCT, la séance est publique

Le maire constate le quorum et ouvre la séance

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Arnaud DOYEN est désigné secrétaire de séance

Approbation de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2014 est approuvé à l'unanimité

Rectificatif

Madame MUTH ne souhaite pas faire partie du comité de fleurissement. La délibération doit être modifiée. Il s'agit d'une erreur d'interprétation qui doit être corrigée

Comité consultatif de fleurissement :

Monsieur BRINGARD rappelle les propositions de fleurissement de la commune devant être soumises à l'approbation du CM :

- Bâtiment communaux
- Eglise
- Organisation de la journée « troc »

Les propositions sont soumises au vote. Approbation à l'unanimité

Jean Pierre BRINGARD précise un bilan positif du fleurissement et remercie les participants ainsi que les employés communaux du travail effectué.

La commune a inventorié 104 bacs à fleurs dont 20 ont été retirés à la demande des habitants.

Les bacs ont été fleuris avec des fleurs achetées et des fleurs de la journée troc.

Il est précisé que la commune est inscrite au concours du fleurissement

Désignation des représentants de la CCID à la CCPSV

Il est nécessaire d'élire trois titulaires : Anthony SIMON, Pamela BOURDIER, Murielle SCHNELL sont désignés titulaires de la CCID. (Commission Communale des Impôts Direct)

Jean Pierre BRINGARD est désigné suppléant.

Messieurs PAPILLARD Gilles et VALLIOT Franck sont désignés suppléant externe.

Vote à l'unanimité.

Désignation des représentants de la CLECT à la CCPSV

Nécessaire d'élire 1 représentant pour la Commission d'Evaluation des Charges Transférées

Jean Pierre BRINGARD est désigné à l'unanimité.

Suite à cette désignation Yannick DOLADILLE demande que soit demandée une date de RDV à la CCPSV afin d'évoquer les rencontres parents /enfant dans le cadre de la périscolaire. Tous les parents concernés non pas été convoqués.

Yannick DOLADILLE demande aussi que soit communiquée une date pour création d'une commission périscolaire.

Election des membres du CCAS

Au regard des articles R.123-10 du code de l'action social et des familles, le conseil municipale procède à l'élection à bulletin secret des membres élus au conseil d'administration du CCAS.

Arnaud DOYEN, Catherine CUENOT, Gisèle VALLON, Murielle SCHNELL sont élus à l'unanimité membres élus du CCAS.

Le conseil d'administration est composé :

- Par des membres élus : Gilles MAGNY, Arnaud DOYEN, Catherine CUENOT, Gisèle VALLON, Murielle SCHNELL
- Par des membres désignés : Michel COINON désigné par l'UDAF ; Marie Hélène OUDOT, Simone PEROS, Michèle GERMAIN. Ces membres non élus seront désignés par un arrêté municipal.

Aire Camping-Car : Tarif 2014

Pamela BOURDIER fait une présentation des tarifs pratiqués sur des aires de camping de la région. Nous n'avons pas de site remarquable dans notre commune. Nous avons un problème d'affichage, aucune signalisation.

Proposition de nous mettre dans un guide spécialisé. Zo RASATAVOHARY et Yannick DOLADILLE sont chargés de cette communication.

Le tarif actuel est de 10€ pour une prestation globale : eau potable, vidange eaux usées, électricité. Trop cher.

Deux propositions :

- Nouveau Tarif global : 5€
- Tarif à la prestation.

Le tarif global de 5€ est voté à l'unanimité.

La commission travaux doit se pencher sur les panneaux de signalisation.

La communication sur les points de communication possible : site internet, revue spécialisée.

Tarifs spécifiques location Salle Roger Goessel

Mise en place d'un tarif dit : « Tarif réunion »

Conditions d'application

- Valable du lundi au jeudi en demi-journée de 13h00 à 17h30 ou de 19h30 à minuit
- Pas de location de vaisselle. En cas de demande, le tarif passe à celui de la journée.
- Tarif de 50€

Approbation à l'unanimité de cette nouvelle grille de tarif.

Décision modificative n°1

Provision pour un montant de

- 5 700€ concerne une retenue de garantie prélevé sur la construction du cœur du village
- et de 5 626€ pour le recouvrement concernant l'action judiciaire intenté à l'encontre de M. RUTCHY (ex-président du moto cross)

Vote à l'unanimité pour cette modification budgétaire.

Site internet :

Proposition de prendre un hébergeur pour le site. L'hébergeur retenu est 1&1

Réservation du nom domaine en .fr et .com : Anjoutey.fr et Anjoutey.com

Vote à l'unanimité

Questions diverses :

CR de la visite sécurité de l'école : La visite s'est bien déroulée néanmoins avec quelques remarques sur :

- une prise électrique cassée qui doit être changée
- Une prise terre à mettre aux normes (diamètre du câble)

Gilles MAGNY précise qu'un devis auprès de la société Lambert Elec à Anjoutey est en cours. Gilles précise aussi que ces travaux doivent être exécutés avant la prochaine rentrée scolaire.

Des travaux restent à faire et la question de l'escalier est reposée. Yannick précise que nous devons travailler sur ce sujet avec le RPI. La commune ne peut engager des travaux sans accord préalable.

Une attention est portée sur le fait que si des travaux sont menés ils devront prendre en compte les réglementations liées à l'accès des PMR.

Véhicule de chantier :

Patrice THOMAS en charge de ce dossier présente quelques modèles différents sachant que rien n'est établi. Le besoin doit clairement être défini.

Norbert précise toutefois que le camion actuel doit être mis sur un pont afin de vérifier son état. Si l'état le permet il suffirait pour le moment de changer une pièce qui permettrait de faire tenir le camion plusieurs semaine et laisser le temps de la réflexion.

Attente du résultat concernant le contrôle.

Patrice continue à centraliser les offres trouvées par les membres du CM

Fête du village :

La date du 07 septembre est retenue. Une réunion avec les associations sera tenue le 3 juin pour le début de l'organisation et mise en place du cahier des charges.

Des idées d'animation sont à transmettre à Jean Pierre BRINGARD au plus tard le 1^{er} juin.

Bureau Municipal :

Création d'un bureau municipal : Décision adoptée. La réunion du bureau sera hebdomadaire. Le bureau sera composé du maire et des adjoints. Les présidents de commissions seront invités en fonction des sujets abordés.

Communication interne et externe

Gisèle VALLON se propose d'être en relation avec les différents supports média

Anthony SIMON se propose pour la recherche de partenaires pour les différents supports que la commune est amenée à éditer.

Préparation élection Européenne

Rappel de Pamela BOURDIER sur le mode de fonctionnement

Bilan des actions spécifiques

Les employés communaux se sont consacrés au fleurissement, à la tonte et à l'entretien des espaces communaux.

Mur du cimetière : un premier devis à 1000€ est évoqué. D'autres devis sont en attentes.

Anthony SIMON se rendra à une réunion le 11 juin du syndicat Multisite nord.

Catherine ROY transmet le CR de sa participation à la réunion du syndicat intercommunal de la fourrière départementale.

FIN DE CM